



Challenge Régional CYCLO-CROSS 2025 / 2026

Écoles Françaises de Cyclisme

BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Les courses du Challenge Régional Bourgogne Franche-Comté sont ouvertes à tous les licenciés FFC des catégories de U7 à U15 mais seuls les licenciés dudit comité peuvent prétendre à figurer au classement général. Les points seront attribués suivant le classement des coureurs BFC, en éliminant les coureurs hors comité.

Durée : 05/10/2025 au 03/01/2026

Listes des 8 épreuves concernées par le Challenge 2025 / 2026 :



REGLEMENT :

Les féminines seront mises en grille avec les garçons.

-* A l'issue de chaque épreuve, un nombre de point sera attribué au coureur/coureuses en fonction de leur classement de la façon suivante :
Attribution de points pour chaque épreuve 1er 50 points, 2ème 44, 3ème 40, 4ème 37, 5ème 34, 6ème 32, 7ème 30, 8ème 28, 9ème 26, 10ème 24, 11ème 22, 12ème 21, 13ème 20, 14ème 19, 15ème 18, 16ème 17, 17ème 16, 18ème 15, 19ème 14, 20ème 13 ; 21ème 12, 22ème 11, 23ème 10, 24ème 9, 25ème 8 26ème 7, 27ème 6, 28ème 5, 29ème 4, 30ème 3, 31ème 2 et 32ème 1pt.

Il y aura un seul classement scratch filles-garçons (les points scratch serviront à établir le classement)

Un classement club sera effectué après chaque épreuve par addition du meilleur garçon (de U7 à U15) dans chaque catégorie, et des deux meilleures filles quelques que soit leur catégorie.

Il sera retenu les meilleurs classements sur **6 EPREUVES**

Autrement dit, il y aura 2 jokers.

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés suivant le nombre de première place, seconde place, troisième place etc...

Récompenses : chaque catégorie (de U7 à U15), le coureur ayant le plus grand nombre de points recevra un maillot de leader régional

Dans chaque catégorie sera remis un maillot 1^{ère} année et 2^{ème} année fille et garçon.

Les 3 premières équipes de club seront récompensées.

Tous les coureurs ayant participé aux 6 manches seront récompensés.

La remise des maillots, des trophées équipes, des lots (participations à 6 manches) seront remis sur place uniquement le 03 janvier 2026 au CX de Giromagny.

TROPHEE DE FRANCE DE CYCLO CROSS 2026

A BESANCON 7 ET 8 FEVRIER 2026

U11 ET U13 ENGAGEMENT LIBRE

U15 PARTICIPATION OBLIGATOIRE AU CX DE GIROMAGNY LE 03/01/2026

-Réglementation : tous les coureurs participant à ce challenge doivent respecter la réglementation fédérale. Il en va de même pour les organisateurs s'agissant des longueurs de circuit et des durées de courses.

Les bidons ne sont pas autorisés avant la catégorie U13, sauf conditions climatiques exceptionnelles et sur autorisation des arbitres.

Des obstacles naturels ou des planches d'une hauteur maximum de 20 cm pourront se trouver sur le parcours à partir des U13.

-Arbitrage et résultats : L'organisateur et les arbitres devront communiquer les résultats selon le fichier préconisé par le FFC, dont ci-après une vision :

TABLEAU DE CLASSEMENT								
Fédération Française de Cyclisme - Comité Régional de Bourgogne Franche-Comté								
Société organisatrice :			Titre de la course :					
Catégorie :			Date de l'épreuve:					
gagné(s) Réserve(s) CR)	Place	dossard	Nom du coureur	Équipe - Société	Nation	n° de licence	Série	Temps Moyenne du 1er : km/h

Les parties surlignées en jaune sont obligatoires.

-La mise en grille : Pour la première manche, la mise en grille s'effectuera par tirage au sort au moment des dossards. Elle se fera par la suite grâce au classement général du challenge mis à jour après chaque épreuve. L'organisateur de chaque épreuve s'engage à préparer la mise en grille via le classement à jour.

Les coureurs hors comité BFC seront placés derrière ceux classés au challenge.

Le VTT est autorisé en respectant le règlement fédéral Cyclo-cross en vigueur soit un départ en dernière ligne.

* Les changements de roues se feront dans le poste de dépannage prévu à cet effet que les organisateurs s'engagent à mettre en place. Les changements de vélos sont interdits, sauf pour les U15.

Tout dépannage et toute aide en dehors de ces zones seront sanctionnés par un déclassement.

Les clubs organisateurs doivent impérativement respecter ces points de règlement afin de préserver l'équité sportive.

Le Comité Régional et sa commission jeunes.